

Bureau DRHVE

Actes collectifs

Affaires médicale 1^{er} degré public

Affaire suivie par :

Hélène MAZIERES

Tél : 05.53.02.84.85

Mél : helene.mazieres@ac-bordeaux.fr

20 rue Alfred de Musset
CS 10013
24054 PERIGUEUX CEDEX

Périgueux, le 23 mars 2021

L'Inspecteur d'académie, directeur académique
des services de l'éducation nationale de la Dordogne

à

Mesdames et messieurs les professeurs des écoles
S/C

Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale

Objet : mouvement complémentaire par ineat-exeat non compensés – Rentrée 2021

Références : note de service ministérielle **du 13/11/2020 relative au mouvement** interdépartemental 2021-2022 parue au **BO spécial n°10 du 16 novembre 2020**.

I- Demandes d'ineat dans le département de la Dordogne

La présente note a pour objet de vous informer des modalités de demandes d'intégration dans le département de la Dordogne au titre de la rentrée scolaire 2021.

Toutes les demandes doivent obligatoirement être transmises sous couvert de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du département d'origine.

La date limite de réception des demandes à la DSDEN de la Dordogne est fixée au :

Mercredi 5 mai 2021

Les dossiers devront comporter les pièces suivantes :

- Une demande d'ineat précisant le motif : rapprochement de conjoint, résidence de l'enfant, raisons médicales, raisons sociales graves ou convenances personnelles
- Une promesse d'exeat ou un avis différé
- Une fiche de synthèse informatisée délivrée par la direction des services départementaux de l'éducation nationale du département d'origine
- Les coordonnées téléphoniques et électroniques de l'enseignant permettant d'être joint facilement.

Pièces à ajouter pour les candidats séparés de leur conjoint :

- Une photocopie du livret de famille
- Ou une copie de l'attestation de P.A.C.S, accompagnée d'une copie de l'avis d'imposition commune pour l'année 2019 ; ou pour l'année 2020, d'une déclaration sur l'honneur d'engagement à se soumettre à l'obligation d'imposition commune signée des deux partenaires
- Ou en cas de concubinage avec enfant, l'extrait d'acte de naissance ou la copie de la reconnaissance anticipée, qui ne soit pas postérieure au 1^{er} janvier 2021,
- Certificat de grossesse, le cas échéant
- Une justification du domicile en Dordogne
- Une attestation mentionnant l'activité professionnelle du conjoint, les dates de recrutement et la localisation des fonctions
- Le cas échéant, une attestation de moins de 3 mois d'inscription à Pôle emploi ainsi qu'une attestation de la dernière activité professionnelle du conjoint en Dordogne

Pièces à ajouter pour les demandes faites au titre de la résidence de l'enfant :

- Une copie de la décision judiciaire concernant la garde de l'enfant
- Un justificatif de domicile des deux parents

Pièces à ajouter pour les demandes faites au titre du handicap :

- L'attestation RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)
- Justificatifs attestant que la mutation sollicitée améliorera les conditions de vie de la personne handicapée
- S'agissant du conjoint ou d'un enfant non reconnu handicapé mais atteint d'une maladie grave, toutes les pièces concernant le suivi médical notamment en milieu hospitalier.

Les agents qui sollicitent un changement de département au titre du handicap doivent déposer un dossier auprès du médecin de prévention du département dont ils relèvent.

Pièces à ajouter aux demandes pour raisons médicales ou sociales graves :

- Toute pièce justifiant de la situation, sous pli confidentiel établi par les services compétents (assistante sociale ou médecin de prévention)

II- Demandes d'Exeat du département de la Dordogne

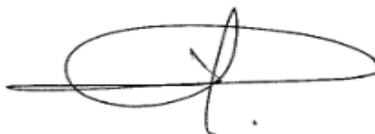
Les enseignants de Dordogne qui souhaitent quitter le département **doivent consulter le site internet de la DSDEN** sollicitée pour connaître les modalités et les dates limites de **réception des demandes**, la constitution d'un dossier et le calendrier des opérations étant différents d'un département à l'autre.

Ils doivent fournir :

- une demande écrite d'exeat du département de la Dordogne
- une demande écrite d'ineat pour le ou les départements souhaités.

Le dossier de demande d'ineat sera systématiquement transmis par nos soins au(x) département(s) sollicité(s)

L'inspecteur d'académie

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke and a small dot.

Jacques CAILLAUT